

Les Cimetières du Midi

par Pierre-Yves Kirschleger

« Ce toit tranquille, où marchent des colombes,
entre les pins palpites,
entre les tombes ;
midi le juste y compose de feux
la mer, la mer, toujours recommencée
O récompense après une pensée
qu'un long regard sur le calme des dieux ! »

Cette première strophe célèbre du poème de Paul Valéry, *Le Cimetière marin*, lui fut inspirée par ses souvenirs du cimetière de Sète.

Espace public à nul autre comparable, le cimetière est en effet l'archétype du lieu de mémoire : lieu de mémoire individuelle et familiale où s'expriment l'intimité et la spiritualité de chacun, il est aussi un lieu de mémoire collective, élément d'identité et d'appartenance à la commune ou au pays. La nécropole arlésienne des Alyscamps par exemple, remontant à l'époque romaine, fut célèbre dans toute la chrétienté dès le XI^e siècle, et a été immortalisée par Paul Gauguin et Vincent Van Gogh.

Car l'architecture et le paysage des cimetières sont autre chose que la simple juxtaposition de tombeaux de pierre. Par leur typologie particulière, leur qualité d'ambiance, leur emplacement, leur histoire, certains cimetières sont de véritables trésors du patrimoine, propices à la promenade ou à la méditation. Dans le cimetière de Forcalquier (04), classé depuis 1946, les buis et les ifs taillés composent une symphonie végétale, un magnifique labyrinthe ; le Cimetière marin de Sète est l'un des plus connus du Midi, grâce aux vers de Valéry. Par leur situation exceptionnelle, souvent en terrasses, dominant la vieille ville ou la mer, avec leurs nombreux massifs, leurs arbres centenaires et leurs fontaines, le cimetière du Grand-Jas à Cannes, le cimetière du Vieux-Château à Menton, le cimetière du Château à Nice (06), le cimetière vieux de Béziers (34), le cimetière Saint-Véran d'Avignon (84), les cimetières de Saint-Tropez (83), d'Arcangues (64) ou de Bonifacio (Corse) sont considérés comme parmi les plus beaux de France, et le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux (33) est situé dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les cimetières offrent une très grande diversité – des stèles discoïdales du pays basque aux vastes tombeaux familiaux, des croix en fer forgé aux croix des cimetières de montagne abritées par un auvent destiné à empêcher la neige de tenir et de peser...

Les plus anciens sont toujours blottis autour de l'église au centre du village, « dortoir des morts » (selon l'étymologie grecque *koimèterion*) où les chrétiens se reposent en attendant la résurrection, et les langues germaniques expriment d'une manière encore plus nette la réalité de cette liaison entre l'église et le cimetière : *Kirchhof* en allemand, *churchyard* en anglais, c'est-à-dire la cour de l'église. Le décret sur les sépultures du 23 prairial an XII (12 juin 1804)

pose les bases d'une révolution funéraire et esquisse les grands traits du cimetière contemporain : propriété communale, clos de hauts murs et repoussé hors du bourg pour des questions d'hygiène, aménagé sur les terrains les plus élevés et exposés au nord en général, le cimetière fait droit à l'individualisation des sépultures par le système des concessions ; la tombe devient dès lors un lieu de souvenir et de recueillement inscrit dans la durée. Le décret de Prairial est « l'acte de fondation du culte des morts » contemporain, selon l'expression de l'historien Philippe Ariès.

L'évolution des mentalités et cette garantie de permanence vont en effet favoriser la construction de belles tombes sous l'impulsion d'une bourgeoisie soucieuse de bâtir sa dernière demeure à l'image de la richesse acquise.

Architectes, sculpteurs, maîtres verriers couvrent selon leur inspiration les cimetières de statues, pyramides, chapelles, sarcophages... aux longues épitaphes. Face à l'entrée du cimetière Saint-Véran d'Avignon, une roche portant plaque rend précisément hommage « *aux tailleurs de pierre et marbriers qui ont façonné ce cimetière* ». Lieux d'art, d'histoire et de mémoire, les cimetières sont ainsi des conservatoires des mentalités, des modes architecturales et du goût en matière de sculpture et d'ornement : réserves d'archives gravées ou dessinées dans la pierre, le ciment, le métal ou le bois, ils sont de véritables « musées » à ciel ouvert.

La veuve du directeur des chemins de fer PLM, Marie Talabot, se fit construire un superbe monument sur les hauteurs du cimetière de Saint-Géniez d'Olt (12) : symbole de sa réussite sociale, érigé par l'architecte Lucien Magne et décoré par les sculpteurs Denys Pech et Louis-Ernest Barrias, il évoque de manière élogieuse sa vie et ses vertus, et la représente priant sous un dais, drapée dans un manteau royal. Le tombeau de Frédéric Mistral à Maillane (13) est la copie d'un pavillon d'ornement Renaissance se trouvant aux Baux-de-Provence et appelé « le Pavillon d'amour de la Reine Jeanne » ; Mistral l'a fait réaliser avant sa mort et orner d'une décoration toute symbolique : étoile à sept branches du félibrige, figures de jeunes filles représentant Mireille et une Arlésienne, effigies des deux chiens du poète, blason et devise de Mistral (« Lou souleu me fai canta », c'est-à-dire « Le soleil me fait chanter »). La sépulture d'Emma Calvé à Millau (12), décorée de son buste en bronze, est joliment encadrée de buis en forme de clefs de sol. Au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux (33), le cénotaphe de Francisco Goya, sur lequel apparaît le profil en marbre du peintre, fut édifié par l'architecte J. Tussau et le sculpteur P. Chaveron à quelques mètres de la tombe initiale, après le transfert de celle-ci en Espagne.

La tombe d'Eddie Barclay à Saint-Tropez (83) reproduit six disques 33 tours sur lesquels figurent les noms des artistes qu'il a produits. Le dramaturge Henry Bataille avait demandé à dormir sous une réplique du *Transi* de Ligier Richier, installée sur la reproduction d'une fontaine Renaissance, à Moux (11). François Berlioz, propriétaire durant la Révolution de l'abbaye de Lagrasse (11), réutilisa les claveaux de voûte de la porte en ruine de la seconde église de l'abbaye pour orner son tombeau. Gaston Defferre repose sous un énorme rocher brut de sept tonnes, provenant de son Hérault natal, au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

Les artistes réalisent souvent leur monument funéraire : Jean-Antonin Injalbert à Béziers (34), Germaine Richier repose à Mudaison (34) sous un ange de sa création, Aristide Maillol sous une réplique de *Vénus* à Banyuls-sur-Mer (66). Le peintre Eugène Devéria immortalisa sa

filles Marie, décédée à l'âge de 28 ans, par un buste funéraire qui est sa seule sculpture et dont la beauté arrête les visiteurs au cimetière de Pau (64). Fernand Léger réalisa une mosaïque représentant sa femme Nadia Léger pour sa sépulture au cimetière de Callian (83). La tombe de Jean Marais à Vallauris (06) est ornée des sculptures qu'il réalisa lui-même, sphinx cornu à queue de sirène et masques en hommage au film que Jean Cocteau écrivit pour lui, *La Belle et la Bête*.

L'épithaphe étant le dernier message laissé, elle est choisie avec soin : « J'aimerais que le dernier mot soit le même que le premier, le seul dont je rêve pour mon épithaphe : Innocent », lit-on sur la tombe de Joseph Delteil au cimetière de Pieusse (11). « Où je vais personne ne va, personne n'est jamais allé, personne n'ira. J'y vais seul, le pays est vierge, et il s'efface derrière mes pas », dit la tombe de Jean Giono à Manosque (04). Un poème d'Aragon est gravé sur la pierre du caveau de sa mère, Marguerite Toucas, à Cahors (46) : « Ici repose un cœur en tout pareil au temps/ Qui meurt à chaque instant de l'instant qui commence/ Et qui se consumant de sa propre romance/ Ne se tait que pour mieux entendre ce qu'il attend... » L'écrivain Pierre Benoît fit creuser sa dalle funéraire en son centre et inscrire ces mots : « L'eau de pluie se rassemble au fond de cette coupe et sert à désaltérer l'oiseau du ciel. » Dans le nouveau cimetière d'Oloron-Sainte-Marie (64), Jules Supervielle laisse méditer le visiteur sur ces deux vers : « Ce doit être ici le relais/ Où l'âme change de chevaux. » Et Francis Blanche, inhumé à Eze (04), dans un ultime trait d'humour affirme : « Laissez-moi dormir, j'étais fait pour ça. »

Les tombes des personnalités célèbres sont parfois devenues des lieux de pèlerinage pour les admirateurs orphelins : Charles Trénet à Narbonne (11), Georges Brassens au cimetière du Py à Sète, Jean Vilar au cimetière marin de Sète (34), Bobby Lapointe à Pézenas (34), Luis Mariano à Arcangues (64)... La tombe du poète espagnol Antonio Machado, qui s'exila pendant la guerre civile, est très visitée à Collioure (66), à quelques kilomètres seulement de la frontière espagnole : la boîte aux lettres scellée sur sa tombe reçoit toujours des témoignages d'admiration. Le tombeau de la reine Hélène d'Italie, fille du roi Nicolas de Monténégro et veuve de Victor-Emmanuel III de Savoie, morte en exil, est fleurie chaque année au cimetière Saint-Lazare de Montpellier (34) par des Italiens ou des Monténégrins. A Tourtoirac (26) se trouve la tombe d'Antoine de Tounens, souverain d'un éphémère royaume d'Araucanie et de Patagonie au début des années 1860, passé à la postérité grâce notamment aux romans de Saint-Loup (1950) et de Jean Raspail (1981).

Certains caveaux sont l'objet de pèlerinages proprement religieux et de vénération populaire : celui, toujours extraordinairement fleuri, du capucin italien Giacomo Filon, faiseur de miracles, au cimetière nouveau de Lourdes (65), ou celui de l'abbé Bruchou à Pau (64), orné de dizaines d'ex-votos.

Le tombeau de l'abbé Bérenger Saunière, à Rennes-le-Château (11), fut vandalisé à plusieurs reprises, peut-être par des chasseurs de trésors en quête de sa légendaire fortune disparue : ses restes mortels furent transférés en 2004 dans son ancienne propriété pour qu'il puisse reposer en paix ; la tombe de l'abbé Boudet dans le village proche d'Axat (11) est orné d'un petit livre fermé aux inscriptions énigmatiques qui seraient liées au mystère précédent et attire de ce fait les amateurs curieux. Au décès de Gilbert Bourdin en 1998, fondateur de l'aumisme et du Mandarom, le préfet refusa son inhumation dans l'enceinte du monastère invoquant les risques de trouble à l'ordre public et imposa un enterrement dans

un cimetière désaffecté de Castellane (04), où le tombeau fut scellé d'une dalle de béton armé pour qu'il demeure inviolable.

Le choix du lieu de sépulture peut en effet devenir un enjeu symbolique : le cimetière des Planques à Albi (81) conserve un cénotaphe de Jean Jaurès malgré le transfert de son corps au Panthéon en 1924 ; Léon Gambetta fut inhumé à sa demande au cimetière du Château de Nice, près de sa mère : seul son cœur, placé dans une urne, fut déposé en 1920 au Panthéon, monument qu'il exérait.

Le cimetière, comme la République, est laïque : depuis la loi du 14 novembre 1881, le cimetière communal est, à l'instar de tous les services publics, régi par le principe de laïcité et donc de neutralité. Il est désormais interdit « d'établir [dans les cimetières] des distinctions ou des prescriptions particulières à raison des croyances ou du culte du défunt ou des circonstances qui ont accompagné sa mort » (loi du 5 avril 1884). La loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles étend le bénéfice des « honneurs funèbres » à tous et précise que chacun peut régler les conditions de ses obsèques et le caractère à donner à sa sépulture.

Mais ces dispositions législatives ne s'appliquent pas aux départements d'Alsace-Moselle, alors sous souveraineté allemande, ni aux cimetières protestants autonomes propriétés des Églises réformées.

En effet, en 1804 Bonaparte avait établi l'existence légale des cimetières confessionnels : « Dans les communes où l'on professe plusieurs cultes, affirme le décret de Prairial, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier ; et, dans le cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le partagera par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y aura de cultes différents avec une entrée particulière pour chacune et en proportionnant cet espace au nombre d'habitants de chaque culte. » Cette disposition, traduction dans le domaine funéraire de ce que le sociologue Jean Baubérot appelle le premier seuil de laïcisation, avait pour but de mettre fin aux conflits sur les conditions d'inhumation des non catholiques. Dans les villes où existait une forte communauté protestante furent ainsi créés des cimetières protestants (dès 1782 à Nîmes, en 1809 à Montpellier, en 1825 à Bordeaux et à Castres), gérés par les Églises réformées. Lors de l'application de la loi de 1905, ils furent transférés aux nouvelles Associations cultuelles, comme le confirma le Conseil d'État à propos du cimetière protestant de Nîmes, objet d'un contentieux entre la municipalité et l'Église réformée locale. Étonnante loi de Séparation des Églises et de l'État, qui a confié de fait l'entretien des édifices religieux catholiques – mais non protestants – aux pouvoirs publics, mais qui a assuré la pérennité des cimetières protestants quand les cimetières catholiques ont été laïcisés !

Cette histoire mouvementée explique les trois catégories de cimetières protestants que l'on trouve aujourd'hui :

- Les grands cimetières protestants privés dans les villes à forte minorité protestante : Nîmes, Montpellier, Bordeaux, Castres ; à Congénies (30) subsistent les vestiges du seul cimetière quaker de France ;

- Les carrés protestants dans l'enceinte des cimetières communaux : aucune circulaire d'application de la loi de laïcisation de 1881 n'étant venue imposer la démolition des murs de séparation entre les enclos, certaines municipalités ont conservé les habitudes communautaires ; les familles protestantes ont alors continué à se faire inhumer dans ce

quartier, et les exemples sont nombreux dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, l'Hérault, le Gard, le Vaucluse ou sur la Côte d'Azur. A Uchaud (30), l'entrée protestante du cimetière est ornée d'une Bible ouverte, quand l'entrée catholique est décorée d'une croix ; à Bellocq (64), le cimetière protestant entoure toujours le temple ;

- Les petits cimetières familiaux enfin, dans les régions où s'est perpétuée la tradition d'enterrer les morts chez soi : héritée de l'Ancien Régime où les protestants n'étaient pas admis dans les cimetières catholiques, cette coutume s'est poursuivie dans les régions rurales, dans les Cévennes notamment, en vertu de l'article 14 du décret de Prairial qui autorise l'inhumation dans une propriété privée. Les régions à forte densité protestante sont littéralement truffées de tels cimetières, chaque famille ayant le sien : ainsi s'explique cette marque de l'histoire dans le paysage des régions protestantes – les cyprès plantés autour des tombes près des mas. Les cimetières familiaux, qui suscitent toujours la curiosité de la presse, sont en général enclos d'un mur de pierre, souvent au fond du jardin, mais aussi au milieu d'un champ ou en bord de chemin, et même parfois dans les caves : la tombe du célèbre pasteur Paul Rabaut, située au sous-sol de sa maison nîmoise, est classée aux Monuments Historiques depuis 2001. C'est ainsi que l'écrivain Jean-Pierre Chabrol (au Pont-de-Rastel, 30), les actrices Pauline et Bernadette Lafont (à Saint-André de Valborgne, 30), le Préfet Claude Érignac (à Montbrun, 48) reposent dans leurs propriétés familiales ; l'écrivain-académicien André Chamson et son épouse ont été inhumés en pleine nature, sous un schiste du pays, au serre de la Luzette sur la commune de Valleraugue (30). Ces petits cimetières de famille ont été immortalisés par le célèbre roman de Jean Carrière, *L'Épervier de Maheux*, prix Goncourt 1972.

Cette possibilité n'est bien entendu pas réservée aux protestants : d'usage aristocratique (tel le cimetière « des petites filles modèles », à Verfeil (31), qui regroupe les descendants de la Comtesse de Ségur), elle est également accordée à des personnalités comme Paul Ricard, sur l'île des Embiez (83), ou Picasso dans son château de Vauvenargues (13).

L'implantation du judaïsme dans le Midi de la France est ancienne et connue : aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à découvrir l'existence de cimetières israélites à Nice, Marseille, Avignon, Nîmes, Montpellier, Perpignan, Tarbes, Pau, Bayonne... Dans les deux cimetières juifs de Marseille sont par exemple inhumés l'avocat et journaliste Gaston Crémieux et l'humoriste Élie Kakou.

La ville de Bordeaux possède trois cimetières israélites : le cimetière du cours de la Marne, désaffecté, et celui du cours de l'Yser, toujours en activité abritent les sépultures des familles appartenant à la colonie juive d'origine portugaise ; le troisième, situé rue Sauteyron, minuscule enclos entouré de hautes murailles, abrite une centaine de tombes de juifs avignonnais installés à Bordeaux au cours du XVIII^e siècle ; tous trois, par arrêté de septembre 1995, ont été inscrits sur la liste des Monuments historiques. Les enfants de Theodor Herzl y furent inhumés, avant d'être transportés en 2006 vers Jérusalem.

Certains cimetières juifs relèvent aujourd'hui du seul patrimoine, suite à leur abandon. Le cimetière juif de La Bastide-Clairence (65) témoigne de la présence d'une importante communauté au XVIII^e siècle, qui quitta la bourgade lorsque le commerce s'y étiola : il fut profané par les nazis en 1941. A Peyrehorade (40), la dernière inhumation dans le cimetière israélite qui jouxte le cimetière catholique remonte à 1964 : cette parcelle a été classée Monument historique en 1995, en même temps que les deux autres cimetières israélites plus anciens du village. Le cimetière de l'Isle-sur la Sorgue (84), désaffecté depuis 1939 et

protégé depuis 2008, fait actuellement l'objet d'une réhabilitation. Le cimetière de Saint-Rémy de Provence (13), désaffecté officiellement lui aussi depuis 1977, est ouvert par un portail monumental dont l'entablement est orné d'un cartel à l'antique portant une inscription en hébreu, extrait d'un psaume : « Je ne mourrai pas, je vivrai et je raconterai les œuvres de l'Eternel » ; il est classé depuis 2007.

Le cimetière juif de Carpentras (84), classé également, est le plus ancien cimetière israélite attesté de la région : son acquisition remonte au XIV^e siècle, lorsqu'en 1343, l'évêque Hugues accorde aux juifs de la cité d'avoir un cimetière hors de la ville, en contrepartie d'une redevance annuelle ; les tombes sont placées pour la plupart dans des carrés familiaux clos par des grilles ; y ont été édifiés au XIX^e siècle un dépositaire pour la toilette des morts et une ghéniza, tombe servant à abriter les objets et livres anciens usagés.

L'arrivée des Juifs venus d'Algérie, de Tunisie et du Maroc dans les années 1960 a renforcé les communautés et engendré la création de carrés confessionnels israélites dans les cimetières communaux. Car si la loi de 1881 a interdit la création ou l'extension de nouveaux cimetières confessionnels (comme les juifs l'ont envisagé par exemple à Marseille au début des années 1970), il n'en demeure pas moins que l'appartenance religieuse des défunts imprègne la gestion de la mort par les autorités publiques : les rites funéraires et les modes de sépulture sont des composantes fondamentales de la liberté religieuse.

L'enterrement sur le sol français des populations issues de l'immigration a ainsi constitué un enjeu majeur en termes d'intégration : bien des municipalités ont mis en place des carrés musulmans, qui permettent aux familles de respecter leurs rites religieux dont le plus important est l'orientation de la sépulture en direction de la Mecque.

Le seul cimetière musulman ancien dans le Midi est celui de l'île Sainte-Marguerite (06) : il accueille les corps des fidèles de l'émir Abd El-Kader, faits prisonniers à la prise de la Smala en 1843 par le duc d'Aumale, exilés et décédés sur place.

Enfin, signalons deux cimetières orthodoxes, à Nice et à Menton. Aménagé sur une parcelle achetée par la Russie en 1867 sur la colline de Caucade, le cimetière orthodoxe de Nice témoigne d'une époque où la colonie russe était importante, avec la mode de l'hivernage de l'aristocratie européenne sur la Côte d'Azur ; il se trouve d'ailleurs au-dessus du cimetière anglais (cimetière protestant). Il est desservi par une chapelle consacrée en 1868 et dédiée à saint Nicolas en l'honneur du patron du tsarévitch Nicolas, mort de tuberculose à Nice quelques années plus tôt. Avec l'arrivée massive des émigrés après la Révolution de 1917, le cimetière joua symboliquement un tout autre rôle : retrouver, loin de la patrie perdue, une terre consacrée. La colonie russe de Menton apparut quant à elle dans les années 1840-1850, lorsque le roi de Piémont-Sardaigne donna à bail la base navale de Villefranche-sur-Mer à la marine impériale russe : le cimetière orthodoxe y fut aménagé en 1880. Les cendres de l'amiral Grigorovitch, dernier ministre de la marine de l'Empire de Russie, ont été solennellement transférées en 2005 de Menton à Saint-Pétersbourg, avec tous les honneurs officiels et militaires.

Même si le Midi fut davantage épargné que d'autres régions françaises par les terribles épreuves des grandes guerres du XX^e siècle, la Provence a été un important théâtre d'opérations lors du Débarquement d'août 1944 : le cimetière militaire américain de

Draguignan (83) comme le petit cimetière militaire des commandos d'Afrique au Rayol-Canadel-sur-Mer (83) en témoignent. A Saint-Raphaël (83), la nécropole militaire nationale de Boulouris inaugurée en 1964 par le général de Gaulle abrite les corps de 464 combattants de la bataille de Provence. En Haute-Corse, dans le cimetière de Saint-Florent reposent les goumiers marocains tombés lors des durs combats du col de Teghime contre les Allemands, afin d'empêcher ceux-ci d'embarquer pour l'Italie et de rejoindre le front que les Alliés y avaient ouvert.

La nécropole de Luynes (13), inaugurée en 1969, accueille les corps de soldats morts pour la France pendant les deux guerres mondiales, exhumés des différents carrés militaires des départements voisins.

Marseille ayant été le point de passage des troupes britanniques et de la Royal Navy pendant la Première Guerre Mondiale, le quartier de Mazargues abrite depuis lors un cimetière militaire britannique : il regroupe les tombes des soldats des deux conflits mondiaux, issus de tous les pays du Commonwealth engagés dans la lutte.

Le cimetière militaire de l'hôpital maritime de Saint-Mandrier-sur-Mer (83) rassemble les corps de soldats français et italiens, mais aussi grecs, serbes, russes, bulgares, roumains, indochinois, ayant combattu pour défendre la France lors de la guerre de 1914-18. Il abrite également, depuis 1903, la pyramide funéraire de l'amiral Latouche-Tréville, dont la mort en 1804 à bord du *Bucentaure* en rade de Toulon fut tenue secrète pour qu'elle restât ignorée de l'ennemi britannique et de l'amiral Nelson.

On peut découvrir à Lectoure (32) le cimetière des tirailleurs « sénégalais », où deux bataillons avaient été implantés pendant la Première Guerre Mondiale pour permettre aux soldats d'Afrique noire de s'acclimater avant de monter au front. De même, à La Teste de Buch (33), la nécropole et le mémorial rendent hommage aux soldats « sénégalais », mais aussi russes et américains, décédés au camp militaire du Courneau installé sur le site en 1916.

L'île Sainte-Marguerite, dans la baie de Cannes (06), abrite un cimetière des combattants de la guerre de Crimée (1854-56).

En 1993 a été inauguré à Fréjus (83) le Mémorial des guerres en Indochine. Outre un musée et un mur du souvenir, le site se compose d'une nécropole militaire, où sont inhumés, en provenance des cimetières vietnamiens, les soldats morts pour la France entre 1940 et 1945 dans les combats contre le Japon, mais surtout entre 1946 et 1954 dans la guerre d'Indochine contre le Viêtminh, ainsi que d'une nécropole civile, où reposent les victimes décédées en Indochine et enterrées à côté des militaires sur le sol indochinois.

S'il y a donc très peu de cimetières militaires dans le Midi, les cimetières communaux par contre accueillent tout naturellement des carrés militaires et les monuments aux morts, probablement parce qu'ils sont le lieu par excellence où les vivants se souviennent des disparus : ainsi, dans l'Hérault, 30% des monuments aux morts de la Grande Guerre sont situés dans les cimetières.

Le cimetière Saint-Lazare de Montpellier abrite le Monument aux morts de la guerre de 1870-1871 « à la mémoire des combattants de l'Hérault », le Monument aux soldats morts à

Madagascar, le Monument des travailleurs indochinois réquisitionnés et décédés en métropole pendant la Première Guerre mondiale, deux Monuments aux morts de la Première Guerre Mondiale dont l'un pour les soldats franco-belges, le Monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale, le Mémorial des rapatriés d'Afrique du Nord. Au cimetière Saint-Pierre de Marseille se trouve un monument aux conquérants de Tombouctou (1898). Le cimetière de Rabiac à Antibes (06) accueille un mémorial aux rapatriés d'Outremer et, édifié en 2003, un monument en mémoire des Harkis. A La Seyne-sur-Mer (83) se dressent dans le cimetière l'obélisque à la mémoire des victimes de l'épidémie de choléra de 1865 ainsi que le monument en hommage aux morts d'Afrique du Nord. Le cimetière du Trabuquet à Menton (06) possède plusieurs cimetières militaires se chevauchant (carrés de la Marne, de Verdun, de Champagne et d'Orient, le carré de la Liberté commémorant la Seconde guerre mondiale), reflet des différents conflits et des différentes communautés qui y prirent part (une grande statue en bronze par exemple rappelle le souvenir des tirailleurs sénégalais). La commune d'Onesse-et-Laharie (40) a dressé un monument commémoratif aux soldats musulmans morts pour la France dans le carré musulman du cimetière communal.

Le cimetière de l'hospice de Cadillac (33), dit « Cimetière des oubliés », qui jouxte le cimetière communal, est un témoignage unique en France du sort des victimes de la Première Guerre mondiale, « gueules cassées » ou « mutilés du cerveau », décédés dans les asiles psychiatriques.

Les cimetières sont ainsi les témoins d'une histoire souvent tragique : à Embrun (05) a existé un cimetière appelé « cimetière des Corses », parce qu'il abrita les corps des habitants du village d'Isolaccio di Fiumorbo déportés en 1808 vers cette maison centrale de détention des Hautes-Alpes à la suite d'une révolte paysanne : les conditions de détention furent telles que, en moins de six mois, une centaine d'entre eux étaient morts. La ville de Périgueux a rendu hommage par une stèle aux neuf soldats géorgiens, enrôlés de force dans la Wehrmacht, déserteurs et fusillés en 1943, puis inhumés au cimetière Nord de la commune.

En 2002 a été posée une plaque commémorative en mémoire des victimes juives décédées au camp de Rivesaltes (66), et enterrées au cimetière de la ville. En janvier 2014 le Mur des « Justes parmi les Nations » a été érigé au cœur du cimetière du Château de Nice, portant les noms des cent trente habitants décorés de la médaille de Yad Vashem.

Des mémoires individuelles sont également entretenues pieusement : en 2002, les Fils et Filles de Républicains espagnols et Enfants de l'Exode ont apposé une plaque commémorative sur la tombe d'Albert Vidal au cimetière protestant de Mazamet (81), ainsi libellée : « Les fils et filles des républicains espagnols en exil témoignent leur reconnaissance au courage et à la générosité d'Albert Vidal et de son épouse qui, en 1939, ouvrirent leur maison aux blessés de l'armée républicaine. » Les exemples sont ici nombreux, et pour donner une idée de la diversité des mémoires, nous en indiquons trois : le Comité Toussaint Louverture a apposé en 2000 une plaque commémorative sur la tombe d'Isaac Louverture, fils du héros de la révolution haïtienne, enterré à Bordeaux ; l'association des Amis de la ville et de la Cité de Carcassonne a apposé en 2011 une plaque sur la tombe du Baron Peyrusse (1776-1860), trésorier de l'Empire et ancien maire de la ville ; la sépulture de William Webb Ellis, inventeur du rugby moderne, oubliée puis redécouverte au cimetière du Vieux-Château de Menton (06), a été ornée par les instances nationales et internationales de ce sport de plusieurs plaques commémoratives.

A l'image du cimetière d'Asnières-sur-Seine, créé en 1899 et considéré comme le premier cimetière pour chiens et chats au monde, des cimetières animaliers ont vu le jour dans le

Midi, à Bayonne (64), Cadaujac (33), Beaumont-sur-Lèze (31), Saint-Paul-de-Loubressac (46), Narbonne (11), à Rivesaltes (66), Montels (30), Rognes (13), Cagnes-sur-Mer (06)... Ouverts à la fin des années 1960 pour les plus anciens (Beaumont, Cagnes), à partir des années 1990 pour les autres, ils sont gérés par des associations ou des bénévoles et accueillent les tombes d'animaux de compagnie dont le souvenir est entretenu par les propriétaires.

Les cimetières ont depuis longtemps intéressé les érudits, dans une tradition de recherche liée au relevé des épitaphes. Au cours des années 1970, l'histoire de la mort a passionné toute une génération de grands intellectuels et historiens, partis à la recherche des attitudes collectives, conscientes et inconscientes : du fait matériel du décès aux productions les plus élaborées du sentiment de la mort, les belles et imposantes synthèses alors produites entendaient saisir la mort sous tous ses aspects et dans le temps long de la civilisation occidentale, comme en témoignent les titres choisis : *Piété baroque et déchristianisation, les attitudes devant la mort en Provence au XVIII^e siècle* (Michel Vovelle, 1973), *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours* (Philippe Ariès, 1975), *L'Homme devant la mort* (P. Ariès, 1977), *La Comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge* (Jacques Chiffolleau, 1980), *La Mort et l'Occident de 1300 à nos jours* (M. Vovelle, 1983), *La Ville des morts, essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux* (Michel Vovelle et Régis Bertrand, 1983)... Ces études plaçaient d'emblée la Provence parmi les sites privilégiés de ce nouveau territoire de recherche.

Les travaux que l'historien aixois Régis Bertrand poursuit en ce domaine, et dont le monument le plus achevé est sa thèse de doctorat d'État soutenue en 1994 (*Les Provençaux et leurs morts. Recherches sur les pratiques funéraires, les lieux de sépultures et le culte du souvenir des morts dans le Sud-Est de la France depuis la fin du XVII^e siècle*) ont ouvert la voie aux études et enquêtes locales : des thèses universitaires (Madeleine Lassère sur le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux, 1986 ; Jacqueline Cuvier sur les tombeaux du cimetière de Nice, 2002 ; Raymond Sala sur le visage de la mort dans les Pyrénées catalanes, 1991), de très nombreux articles publiés dans des revues savantes ou de vulgarisation, des monographies de cimetière, des guides de visites... Les publications ont attiré l'attention du public, et conduit les offices du tourisme à l'organisation de visites thématiques qui permettent de découvrir le patrimoine funéraire. L'artiste mazamétaine Fanny Baxter a réalisé en novembre 2010 une exposition intitulée *Souvenirs du paradis terrestre* au cimetière protestant de la ville.

Pour autant, un cimetière n'est pas un espace muséal : c'est un espace en évolution, dont la gestion administrative redessine sans cesse le visage, où les nouveaux monuments installés permettent à l'expression individuelle, aux diversités culturelles, sociologiques, religieuses, d'avoir libre cours. Mais les monuments funéraires peuvent eux aussi « mourir » : l'érosion, l'absence d'entretien par des familles dispersées et éloignées, les dégradations, les procédures de reprise... sont au quotidien autant de menaces pour nos cimetières. Le patrimoine funéraire est encore trop souvent ignoré.

Régis Bertrand, *Mort et mémoire, Provence, XVIII^e-XX^e siècles*, Marseille, La Thune, 2011.

Paru dans *Les Lieux de mémoire du Midi*, s.dir. Christian Amalvi, Paris, Les Indes savantes, coll. La Boutique de l'histoire, 2015 : volume 1.